

Saint-André-des-Eaux

Huit enfants différents intègrent l'école Jules-Ferry

Des enfants de l'Institut médico-éducatif (IME) Clémence Royer sont accueillis à l'école Jules-Ferry de Saint-André-des-Eaux.

Ce mardi 13 septembre, la convention de partenariat a été signée par Catherine Pilon, inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Saint-Nazaire est, Rémi Turpin, président de l'Apajh44 et Jérôme Dholand, maire de Saint-André-des-Eaux.

Ce projet, initié à la demande de l'IME, vise à offrir à des enfants de son institution la possibilité d'évoluer en milieu ordinaire, dans un groupe scolaire à proximité de Saint-Nazaire. La ville de Saint-André-des-Eaux a répondu favorablement à cet appel avec le concours de l'Éducation Nationale et l'implication de l'équipe enseignante de Jules-Ferry : « **Nous avons reçu un accueil chaleureux à Saint-André. L'école met à notre disposition une salle de classe et les enfants partagent avec les autres élèves, la cour de récréation et le restaurant scolaire** », explique Pierre Damy, directeur du pôle Nazairien de l'Association pour adultes et jeunes handicapés de Loire-Atlantique (Apajh44).

Un apprentissage à la différence

Huit enfants de 8 à 11 ans intègrent l'école Jules-Ferry. Le transport est assuré depuis Saint-Nazaire par l'IME. Un enseignant spécialisé de l'Éducation Nationale prend en charge le groupe, assisté par deux éducateurs spécialisés de l'Apajh44. Les enfants suivent les mêmes horaires que les élèves de l'école andréanaise et peuvent participer aux activités de la pause méridienne. Catherine Pilon, inspectrice est ravie de la réalisation de ce beau projet de classe délocalisée : « **C'est un apprentissage à la différence** ».

Rémi Turpin, président de l'Apajh44 considère qu'offrir ces places à ces



Rémi Turpin, président de l'Apajh44, Pierre Damy, directeur du pôle nazairien de l'Apajh44, Catherine Pilon, inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Saint-Nazaire-est, et Jérôme Dholand, maire de Saint-André-des-Eaux signe la convention de partenariat.

enfants, « **est une découverte de la solidarité. Ces élèves vont s'en souvenir, c'est un investissement pour l'avenir...** ». Jérôme Dholand, maire de Saint-André, estime « **qu'il est important de se centrer sur l'intérêt de l'enfant, ces futurs adultes... Ces enfants sourient à la vie, c'est une ouverture à la tolérance...** ».

Au regard de ces premières journées de classe élèves, parents et enseignants sont tous très enthousiasmés.

L'association départementale Apajh44

Créée en 1970, l'Apajh44 adhère à la Fédération nationale des Apajh. Elle se distingue par son engagement pour l'intégration des personnes handicapées, avec une attention particulière portée à l'intégration scolaire. L'Apajh44 accueille dans ses locaux de l'IME Clémence Royer de Penhoët, 48 enfants âgés de 5 à

14 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés. Pour ces enfants, la seule scolarisation en milieu ordinaire n'est plus adaptée. Contacts : e.boennec@apajh44.org ; 02 40 14 04 71 ; http://www.apajh44.org

Cet été l'école élémentaire a fait l'objet d'une rénovation complète

Cette première phase de travaux a concerné la toiture, l'isolation et le bardage. Les cours de récréation ont été bitumés, avec un aménagement pour les vélos : circuit et abri. Les bacs à sable ont été remplacés et l'environnement engazonné. Ces travaux ont nécessité l'enlèvement des jeux. Le choix de nouveaux jeux fait l'objet actuellement d'une concertation avec les enseignants. Entre l'école maternelle et l'école élémentaire, le cheminement a été réaménagé, éloigné de la route pour plus

de sécurité, avec une circulation plus confortable pour les poussettes et les fauteuils roulants. Au niveau des parkings, les accès ont été entièrement réaménagés.

Les sept classes maternelles bénéficient de sept Atsem (cinq à temps complet et deux à temps partiel), avec le recrutement de deux nouvelles Atsem. D'autre part, un recrutement de quatre jeunes en service civique est en cours. Les postes en maternelle s'articuleront autour de la bibliothèque et le projet de jeux sur



Le bardage d'un bâtiment de l'école Jules-Ferry a fait peau neuve cet été.

la cour de récréation ; en élémentaire sur la réorganisation de la bibliothèque.

En été 2017, la deuxième phase de travaux concernera un autre bâtiment de l'établissement scolaire andréanaise. Il est également prévu une extension du restaurant scolaire des maternelles. Les travaux consistent à construire une nouvelle salle d'une surface de 180 m², pour recevoir les petits plus confortablement en termes d'espace et de bruit. Les travaux débuteront en février 2017 avec une livraison en juillet pour une mise en service à la rentrée 2017.